



NIORT

I N F O R M A T I O N A L A P R E S S E



Centre Communal d'Action Sociale
• Ville de Niort •

Un label qualité pour le Service de maintien à domicile du CCAS

Le Service de maintien à domicile (SMAD) du Centre communal d'action sociale (CCAS) de Niort, qui a engagé une démarche qualité, vient d'obtenir la certification NF Service. Il a pour mission principale d'offrir des prestations de service à des personnes en perte d'autonomie, quel que soit leur âge, afin de leur assurer un confort de vie à domicile. Il comprend le service d'aide à domicile, le service de portage de repas et le service de soins infirmiers à domicile.

La démarche qualité a été engagée en janvier 2010. En lien avec une qualitiennne de l'Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles (UNA 17), les équipes ont changé leurs méthodes de travail, harmonisé leurs pratiques, introduit la « traçabilité » des informations liées au parcours de vie des usagers, mis en place des questionnaires de satisfaction... L'audit a eu lieu en juillet 2011 et la certification NF Service a été obtenue en août 2011.

1. Le Service d'aide à domicile (SAD)

Le Service d'aide à domicile (SAD) regroupe des aides à domicile qui assurent l'accompagnement et l'aide aux actes de la vie quotidienne (entretien du cadre de vie, entretien du linge, repassage, aide à la préparation des repas) et des auxiliaires de vie sociale, qui assurent des missions d'aide directe à la personne (habillage, toilette, repas, coucher, stimulations, activités...)

Les aides à domicile interviennent du lundi au vendredi entre 8 h et 20 h, les auxiliaires de vie sociale interviennent 7 jours sur 7, fériés compris, entre 8 h et 20 h.

Nombre d'usagers : 410

- 293 femmes (71%) dont 68 en couple, 220 seules (53%) et 5 avec la génération suivante
- 217 hommes (29%) dont 55 en couple, 60 seuls (15%), 1 avec génération suivante, 1 avec génération précédente.

Les personnes seules représentent 68%. 54 personnes ont plus de 90 ans : 43 femmes, 11 hommes.

Nombre d'heures : 31 257 heures de janvier à septembre 2011

APA (Allocation personnalisée d'autonomie) représente 31% de l'activité.

Sans prise en charge : 13% de l'activité

CARSAT (anciennement CRAMCO) : 19% de l'activité.

Partenariats : le service de maintien à domicile du Conseil Général, les caisses de retraite, le centre hospitalier, les services de tutelles, le Centre local d'information et de coordination gérontologique (Clic)

2. Le service de portage de repas

Le service de portage de repas assure la livraison de repas en liaison froide 6 jours sur 7, ce qui implique des doubles portages les veilles de dimanche et jour férié. Des repas équilibrés sont proposés : normaux, pauvres en sel, pauvres en sucre, hachés, mixés, soupers légers, pain de mie pour les problématiques de mastication. Un gâteau d'anniversaire est offert en

remplacement du dessert initial le jour de l'anniversaire de l'utilisateur, accompagné d'une carte du service. Cette prestation est très appréciée par les usagers.

Usagers : 159 dont 25 couples.

Nombre de repas semaine 41 : 1000 repas semaine (pour la grande majorité, le repas de midi).

3. Le service de soins infirmiers à domicile

Le SSIAD de la Ville de Niort est constitué d'une équipe d'aides soignantes diplômées qui effectuent sur prescription médicale des soins d'hygiène corporelle, de prévention d'escarres, de surveillance... Il est placé sous la responsabilité d'une infirmière coordinatrice. Son champ d'activité se situe sur un territoire géographique représentant la moitié de la ville (de l'avenue de La Rochelle à la rue Alsace-Lorraine), l'autre partie étant assurée par le SSIAD du Centre hospitalier. Il prend en charge 42 personnes (personnes âgées et handicapées).

Les soins infirmiers (pansements, injections, prélèvements sanguins...) sont dispensés par l'infirmier(e) libéral(e) du choix de l'utilisateur. Une convention signée entre l'infirmier(e) libéral(e) et le SSIAD du CCAS permet la prise en charge financière des soins infirmiers par le SSIAD. Lorsque l'état de santé de l'utilisateur se dégrade et nécessite plus de passages infirmiers et une présence médicale plus importante, un relais avec l'Hospitalisation à domicile (HAD) est possible.

Pour favoriser le maintien des usagers à domicile un partenariat est indispensable avec l'ensemble des acteurs de terrain : le Conseil Général (évaluateurs APA), les associations d'auxiliaires de vie et d'aides ménagères, les infirmier(e)s libéraux (ales), les médecins libéraux, la MDPH, ALISPAD, les assistants sociaux de secteur, le centre hospitalier de NIORT...

Les usagers : en 2011

60% sont des femmes, 40% sont des hommes

75% ont entre 70 et 89 ans

28% vivent seuls, 47% vivent en couple.

La Semaine Bleue, semaine nationale des retraités et des personnes âgées

La Semaine bleue, semaine nationale des retraités et des personnes âgées, est relayée à Niort par le Centre communal d'action sociale (CCAS). Ce dernier a fait appel aux spécialistes de l'association Calyxis, centre de ressources dédié à la prévention des risques pour proposer conférences et ateliers ludiques au foyer logement de la Coudraie et à la maison de retraite des Brizeaux. Les deux thèmes retenus sont : « La prévention des risques domestiques » et « Equilibre et hygiène alimentaire ». Tous les ateliers ont lieu de 9 h 30 à 11 h 45 et de 15 h à 17 h 15 et sont gratuits.

Equilibre et hygiène alimentaire

- Foyer logement d'Artimon (les Brizeaux), **mercredi 19 octobre 2011**
- Foyer logement de la Coudraie, **jeudi 20 octobre 2011**

Prévention des accidents de la vie courante

- Foyer logement de la Coudraie, **vendredi 21 octobre 2011**
- Foyer logement d'Artimon (les Brizeaux), **lundi 24 octobre 2011**

Renseignements et réservations : foyer logement d'Artimon, tél. 05.49.33.46.49 ; foyer logement la Coudraie, tél. 05.49.24.30.29



Centre Communal d'Action Sociale
• Ville de Niort •

Tout en rondeur, le nouveau logo du CCAS révèle son activité qui s'inscrit dans le rapport humain. Les lettres, qui s'imbriquent les unes dans les autres, évoquent les maillons d'une chaîne de solidarité.

Direction de la Communication

Contacts presse : Sylvie Méaille, tél. 05 49 78 74 97 ; courriel : sylvie.meaille@mairie-niort.fr
Isabelle Toesca, tél. 05 49 78 74 03 ; courriel : isabelle.toesca@mairie-niort.fr